

<http://pierre-alainmillet.fr/l-agriculture-urbaine-a-Venissieux>



Conseil municipal du 4 octobre 2021

# **l'agriculture urbaine à Vénissieux... premier projet au Moulin à Vent !**

- Délibérations - Conseil Municipal -



Date de mise en ligne : lundi 4 octobre 2021

---

**Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés**

---

**Encore un engagement de campagne de notre majorité qui voit le jour, dans la deuxième année de notre mandat, une nouvelle preuve du sérieux et du pragmatisme de notre équipe, en espérant qu'il inspire nos opposants pour un vote unanime sur un tel projet.**

Car au départ, il y a un projet immobilier, avec un promoteur qui achète un terrain. Depuis déjà longtemps, la ville sait qu'il y a une parcelle d'espace vert protégé à valoriser qui pouvait contribuer à nos objectifs sur la place de la nature en ville.

Nous avons déjà plusieurs jardins partagés soutenus ou même initiés par la ville, sans compter les deux jardins d'insertion de l'envol et de la passion qui ont été reliés cette rentrée par un défilé de mouton, une petite transhumance que j'ai eu le plaisir d'accompagner.

Nous avons un millier de jardins privés de maisons individuelles. Il faut rappeler que le jardinage est une pratique répandue dans le monde ouvrier qui a fait les grandes heures des jardins associatifs, et que nous devons défendre contre les pressions foncières. Malheureusement une opération privée nous a fait perdre les anciens jardins de la caisse d'épargne, la ville est très attentive au devenir des jardins voisins des TCL..

Nous avons aussi des terres agricoles au sud sur le plateau des grandes terres, qui font l'objet d'un travail depuis plus de 15 ans sur la biodiversité et les relations entre agriculteurs, promeneurs, amoureux de la nature, sportifs ou chasseurs. Je vous invite à vous y promener, une extraordinaire démonstration contre les discours du catastrophisme écologique. Dès que la puissance publique le décide, l'agriculture comme les loisirs savent se développer dans le respect de la nature et sur ce site, pourtant en limite de zone urbaine, la biodiversité s'est fortement développée depuis 15 ans.

Mais nous voulons développer sous toutes les formes possibles de l'agriculture urbaine, un sujet qui est à la mode certes, mais qui est un véritable enjeu pour tous ceux qui pensent que la ville éclatée du siècle dernier doit être repensée comme une ville riche de toutes les fonctions urbaines utiles, logement bien sûr, loisirs, emplois mais aussi donc production alimentaire.

Alors l'opportunité était belle, le promoteur ne peut construire sur ce terrain protégé, il a donc tout naturellement répondu positivement au projet de la ville de réaliser un espace de maraichage urbain ambitieux, avec l'apport de l'entreprise Pistyle, bien connue. Cette délibération permet à la ville de devenir propriétaire du foncier qui sera remis à Pistyle pour du maraichage sur presque 4000m<sup>2</sup>. Le projet se construit en lien avec le centre social, le jardin partagé voisin, d'autres producteurs locaux, c'est tout un écosystème à faire vivre au service d'une distribution alimentaire en circuit court...

Nous souhaitons plein succès à ce projet qui est une première étape avant les projets "quartiers fertiles" qui vont étendre encore ce développement de l'agriculture urbaine Vénissienne.